

[Text]

Senator Stewart: Will you tell us why you have a Royal Recommendation?

Mr. Andre: That 10 per cent now belongs to Her Majesty. When we relinquish that 10 per cent, it has to go into the books as an expenditure.

Senator Stewart: You are speaking now of the shares, are you?

Mr. Andre: Yes.

Senator Stewart: Do you regard that as an appropriation?

Mr. Andre: The Auditor General requires us to do that kind of thing. It has to go into the Estimates as an expenditure, even though there is no demand on the taxpayer immediately.

Senator Stewart: Why do you say the Auditor General? I am not disputing you.

Mr. Andre: I use that term in the generic sense. I am an engineer, not an accountant. I think standard accounting practice requires that kind of bookkeeping. In terms of our books, it shows up as an expenditure.

It is similar to when we privatized Petro-Canada and showed an enormous expenditure in the books. As I said, I am not an accountant. I am not apologizing either.

Senator Stewart: The point I am raising is this. Is every expenditure or every devolution of asset by the Crown an appropriation? You seem to be saying it is.

Mr. Andre: Yes, that is right.

Senator Stewart: I am not disputing that because I have no ground to dispute it. I am just curious.

Mr. Andre: You might want to pursue that matter with Mr. Bourne, the Chief Financial Officer, who could give you more details.

I suppose you could look at it this way. What we are doing is expropriating some funds, buying the shares and giving them to the corporation. They no longer show up in Her Majesty's account. We have to reflect that value, something for which a Royal Recommendation is needed.

Senator Stewart: It does not affect the validity of the bill. Some time when we have someone from Justice, I will ask them to give their opinion on this matter.

Mr. Andre: Let me tell you as House Leader I argue all the time with people over there whether they need to do things like ways and means motions and Royal Recommendations because they complicate my life.

[Traduction]

Le sénateur Stewart: Pouvez-vous nous dire pourquoi vous avez une recommandation royale?

M. Andre: Ces 10 p. 100 appartiennent maintenant à Sa Majesté. Lorsque nous nous en déferons, cela doit figurer comme une dépense dans les livres.

Le sénateur Stewart: Vous parlez maintenant des actions, n'est-ce pas?

M. Andre: Oui.

Le sénateur Stewart: Considérez-vous cela comme une affectation budgétaire?

M. Andre: C'est ce que nous demande de faire le Vérificateur général. Cela doit figurer comme une dépense au budget, même si l'on ne demande rien au contribuable dans l'immédiat.

Le sénateur Stewart: Pourquoi dites-vous le vérificateur général? Je ne le conteste pas.

M. Andre: J'emploie ce terme dans un sens général. Je suis ingénieur, pas comptable. Je crois que ces jeux d'écriture sont conformes aux pratiques de comptabilité reconnues. Dans nos livres, cela figure comme une dépense.

C'est semblable à ce qui s'est passé lorsque nous avons privatisé Pétro-Canada et qu'une énorme dépense a été portée dans les livres. Comme je viens de le dire, je ne suis pas comptable. Je ne m'excuse pas non plus.

Le sénateur Stewart: La question que je veux soulever est celle-ci. Considère-t-on qu'il s'agit d'une affectation budgétaire chaque fois que la Couronne se dessaisit d'un avoir? Vous semblez dire que oui.

M. Andre: Oui, c'est exact.

Le sénateur Stewart: Je ne le conteste pas parce que je n'ai aucune raison de le faire. Je suis simplement curieux.

M. Andre: Vous pourriez approfondir cette question avec M. Bourne, le directeur des Finances, qui pourrait vous donner de plus amples précisions.

On pourrait présenter les choses ainsi. En fait, nous expropions certains fonds, en achetant les actions et en les donnant à la Société. Elles ne se trouvent plus dans le compte de Sa Majesté. Nous devons le montrer et il faut pour cela une recommandation royale.

Le sénateur Stewart: Cela n'a pas d'effet sur la validité du projet de loi. Parfois, lorsque nous avons une personne du ministère de la Justice, je lui demande son avis sur ce sujet.

M. Andre: Je peux vous dire qu'en tant que leader en Chambre, je discute sans arrêt avec des gens là-bas pour savoir s'ils ont vraiment besoin de motions de voies et moyens et de recommandations royales parce que tout cela me complique terriblement la vie.